

PROJET PEGAGOGIQUE

2025-2027

Accueil collectif de mineurs

3-18 ans



◆ CONTACTEZ-NOUS

Mairie de Mouzillon

Service Enfance jeunesse et Education

02.40.33.93.26



1/ IDENTITE DU CENTRE

Nature du centre : Accueil collectif de mineurs

Organisateur : Mairie de MOUZILLON

47 rue Clément Guilbaud

BP 13 44330 Mouzillon

LE TERRITOIRE ET SON ENVIRONNEMENT

La commune s’inscrit dans un territoire à taille humaine, marqué par une dynamique locale forte autour de l’enfance et de la jeunesse. Elle dispose de plusieurs infrastructures dédiées : écoles maternelles et élémentaires, structures d’accueil petite enfance, équipements sportifs et culturels, ainsi que des associations locales qui participent activement à la vie sociale. Le profil des familles est diversifié : certaines sont installées de longue date et fortement impliquées dans la vie communale, tandis que d’autres, nouvellement arrivées, enrichissent le tissu social par leur diversité culturelle et professionnelle.

Nombre et âge des enfants : 350 enfants, préados et jeunes, 2 ans et demi à 18 ans

Implantation géographique : Commune de Mouzillon, pôle enfance, école maternelle et primaire, foyer des jeunes, restaurant scolaire.

Enfants de 3 à 11 ans :

- Pause méridienne : tous les jours hors vacances scolaires de 11h45 à 13h35.
- Accueil périscolaire le mercredi hors vacances scolaires de 7h15 à 19h
- Accueil périscolaire matin et soir hors vacances scolaires hors mercredi 7h15 à 8h45 et 16h20 à 19h
- Accueil de loisirs, toutes les vacances scolaires (sauf la semaine entre Noël et Nouvel an et la semaine du 15 août) de 7h15 à 19h.
- Espace CM : tous les jours hors mercredis et hors vacances scolaires, de 16h20 à 18h15 pour les CM1 et CM2.

Préados de 11 à 13 ans :

- Accueil préados le mercredi hors vacances scolaires de 10h à 18h pour les CM2, possibilité de péri accueil de 7h15 à 10h et de 18h à 19h.
- Accueil préados le mercredi de 14h à 18h pour les collégiens.
- Animation durant toutes les vacances scolaires de 10h à 18h (sauf les deux premières semaines d’Août et la semaine entre Noël et Nouvel an), possibilité de péri accueil de 7h15 à 10h et de 18h à 19h.

Jeunes de 13 à 17 ans :

- Animation jeunesse et projets le mercredi hors vacances scolaires de 14 h à 18h.
- Animation jeunesse et projets pendant toutes les vacances scolaires de 10h à 18h (sauf les deux premières semaines d’Août et la semaine entre Noël et Nouvel an).

ENCADREMENT :

Une responsable de service, 3 responsables d’équipe (Périscolaire, Accueil de loisirs et Pause méridienne) et 3 référents de site, des animateurs en fonction du nombre d’enfants inscrits pour les 3-17 ans.

2 animateurs pour les 13-17 ans, 1 animateur pour les 11-13 ans.

Activités dominantes :

3-10 ans : Activités sportives et socioculturelles, une sortie ou intervention par semaine durant les vacances scolaires.

11-13 ans : Animations sportives et socioculturelles durant les vacances. Deux sorties par semaine durant les vacances scolaires, accompagnement des jeunes sur leur projets.

13-17 ans : Foyer des jeunes, animations sportives et socioculturelles durant les vacances, accompagnement des jeunes sur leur projets, et soirées.

2/ RAPPEL DES PRINCIPAUX ELEMENTS DU PROJET EDUCATIF DE L'ORGANISATEUR

L'organisateur a exprimé la volonté d'inscrire l'action quotidienne dans une démarche d'éducation populaire, celle qui permet à chaque enfant et jeune de comprendre son environnement et d'en être acteur. Ainsi l'enfant ou le jeune trouve sa place, et respecte ainsi son environnement (humain, matériel, naturel, etc.) Dans son projet éducatif, l'enfant et le jeune demeurent au cœur de ses préoccupations. C'est pourquoi les élus municipaux souhaitent leur laisser la place centrale dans la formulation de ses intentions éducatives, et dans les moyens de communication.

- **Favoriser la tolérance, et la reconnaissance de la diversité**

- ° Développer l'ouverture d'esprit, la mixité garçons/filles, école publique/école privée, et la connaissance du milieu du handicap.
- ° Développer les notions de laïcité, la politesse, le respect de l'autre.
- ° Développer les relations intergénérationnelles, le vivre ensemble.
- ° Développer l'ouverture à l'internationale, aux différents modes et coutumes.

- **Favoriser le développement de l'autonomie du jeune et de l'enfant, dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge (capacité d'initiative, de créativité, prise de responsabilité...)**

- ° Permettre à l'enfant, préado ou jeune d'avoir confiance en soi, d'avoir le bon discernement, de faire les bons choix, savoir prendre du recul.
- ° Permettre à l'enfant, au préado, et au jeune de participer à la vie locale
- ° Lutter contre l'échec scolaire et l'isolement, se manifestant notamment par des comportements violents et non respectueux

- **Former des citoyens solidaires, engagés dans le développement durable**

- ° Développer la citoyenneté, notamment via le Conseil Municipal des Enfants
Être citoyen, c'est s'engager de façon responsable et active dans la vie de la cité
- ° Développer la solidarité, valeur favorisant le respect mutuel, l'attention à l'autre, luttant ainsi contre l'individualisme
- ° Développer la notion de développement durable, permettre aux enfants, préados, jeunes de mieux connaître leur environnement, et comprendre les enjeux planétaires

Ainsi, au sein du service enfance jeunesse et éducation, les enfants, les préados, et les jeunes pourront :

- Participer à la vie locale et associative
- Participer et accéder à tout outil et moyen de s’exprimer
- Développer leur apprentissage de la vie en société
- Bénéficier d’une politique de prévention vis-à-vis de la violence des conduites addictives
- Développer leur sens de la responsabilité et de la socialisation
- Acquérir de nouvelles qualités de citoyens actifs
- Être valorisés et ainsi acquérir une confiance en eux, et envers les autres
- Développer leur autonomie
- Développer les liens intergénérationnels, en particulier avec les grands-parents
- Trouver leur place au sein de la vie locale, et dans la société en général

DECLINAISON DU PROJET EDUCATIF EN 4 OBJECTIFS PEDAGOGIQUES POUR 2025-2027

A partir de notre expérience et de l’observation du public enfant, nous pensons que l’organisation de sa vie au sein de l’accueil de loisirs, doit s’articuler à partir d’étapes liées à sa socialisation. Le groupe d’âge nous semble à cet égard particulièrement important. Il est en adéquation avec les niveaux de cycle scolaire pour une continuité éducative.

- Petite enfance : 3 – 5 ans (maternel)
- Enfance : 6 – 10 ans (élémentaire)
- Pré adolescence : 10 – 13 ans (CM2 à la 4ème)
- L’adolescence : 13– 17 ans (4ème au Lycée)

Cette répartition présente l’avantage de traiter en complément et en relation avec l’école, le passage d’un enfant d’un groupe à l’autre en s’appuyant sur une relative homogénéité des groupes. Un enfant pourra « descendre » ou « monter » dans un groupe si celui-ci est mieux adapté à son rythme de vie, même s’il n’est pas de l’âge requis. En effet, les enfants n’effectuent pas le passage d’une période à l’autre du jour au lendemain et tous en même temps.

L’existence de groupe d’âge constitue autant d’étapes intermédiaires d’acquisition progressive et croissante d’autonomie.

Moyens pédagogiques

Objectif Pédagogique	Moyens Pédagogiques
Tolérance	Activités interculturelles (ateliers, expositions, témoignages) Débats sur les discriminations, la gestion des conflits et les droits humains “Siroterie” Mise en place de la charte inclusive (démarche accueil des enfants en situation de handicap) Lectures/films sur la diversité, à l’aide du pack « Harcèlement » Élaboration collective en partenariat avec les écoles d’une charte du respect Mise en place d’ateliers découverte du monde
Transition écologique	Participation à la vie de la Mini-ferme / Participation au projet “Cours vertes” Ateliers pratiques (produits écologiques, empreinte carbone) Sorties pédagogiques environnementales Mise en place d’évènementiels et sorties sur la transition écologique Mise en place de gestes écoresponsables
Socialisation	Travaux de groupe avec répartition des rôles Cercles de parole et débats encadrés Projets coopératifs (journal, actions solidaires) Entraide organisée entre les différentes tranches d’âge Mise en place de sorties intercommunales et rencontres entre les différents publics, projet intergénérationnel, partenariats médiathèque, bibliothèque
Autonomie	Tâches complexes à gérer de manière autonome Mise en place de projets préados,jeunesse Projet Médiation par les pairs Mise en place de chantier de jeunes Investissement des locaux par les enfants durant les vacances scolaires Mise en place d’un Accueil personnalisé pour les enfants en situation de handicap Planning gestion en semi autonomie « Au foyer on a un poisson! »

Déclinaison des Moyens pédagogiques pour les moins de 6 ans

Objectif Pédagogique	Moyens Pédagogiques
Tolérance	Activités interculturelles (ateliers, expositions, témoignages) Ronde de parole « Raconte nous... » Mise en place de la charte du handicap Ateliers autour du conte « découvrir l’autre »
Transition écologique	Participation à la vie de la Mini-ferme Participation au projet “Cours vertes”, mise en place de meubles « Patouille » et mobilier extérieur dédiés à cette tranche d’âge Sensibilisation familles, habillage des enfants pour le centre en extérieur (combinaisons, bottes) Mise en place de sorties nature, ateliers Land’art Thème vacances « Tous dehors »
Socialisation	Apprentissage de la vie en collectivité Temps repas sur mobilier adapté avec partage de ce temps avec les animateurs à leur table Cercles de parole, sensibilisation à l’écoute des autres Entraide organisée entre les différentes tranches d’âge sur les temps de vie quotidienne
Autonomie	Investissement des nouveaux locaux par les enfants de cette tranche d’âge Mise en place d’une salle dédiée à cette tranche d’âge Affichage, mur des matières et règles de vie adaptés à cette tranche d’âge Sensibilisation, apprentissage des règles de vie hygiène, propreté, continuité avec la maison et l’école Mise en place d’un Accueil personnalisé pour les enfants en situation de handicap

3/ LES INTENTIONS EDUCATIVES DE LA RESPONSABLE ET SON EQUIPE

Nous avons souhaité mettre en place une charte de l'animateur en ACM.

L'animateur en ACM a un rôle éducatif essentiel auprès des enfants et des jeunes. Il contribue à leur développement, leur épanouissement, leur sécurité et leur intégration dans la vie collective. Cette charte rappelle les engagements fondamentaux que doit respecter tout animateur.

Engagement éducatif

Je m'engage à respecter les objectifs pédagogiques du projet éducatif de la structure.

Je contribue à l'éveil, à l'autonomie, à la socialisation et à la citoyenneté des mineurs.

Je valorise la parole des enfants et favorise leur participation à la vie du groupe

Respect des enfants

Je traite chaque enfant avec respect, bienveillance et équité.

Je respecte les différences (culturelles, physiques, sociales, etc.) et lutte contre toute forme de discrimination.

Je veille à adapter mes pratiques à l'âge, aux besoins et aux capacités de chaque enfant.

Responsabilité et sécurité

Je garantis la sécurité physique, morale et affective des enfants.

Je respecte les règles de sécurité en vigueur dans la structure et pendant les activités.

Je suis vigilant et réactif face à toute situation pouvant mettre en danger un mineur.

Comportement professionnel

J'adopte une attitude exemplaire, respectueuse et responsable, en toutes circonstances.

Je suis ponctuel, fiable et impliqué dans les tâches qui me sont confiées.

Je travaille en équipe, je communique de manière constructive avec mes collègues et je respecte la hiérarchie.

Confidentialité et discrétion

Je respecte la vie privée des enfants, des familles et de mes collègues.

Je m'abstiens de tout jugement ou propos déplacé à l'égard des enfants ou de leur entourage.

Je traite toute information personnelle avec discrétion et confidentialité.

Cadre légal et déontologique

Je respecte la réglementation encadrant les ACM (code de l'action sociale et des familles, réglementation DRAJES...).

Je ne fais preuve d'aucune violence, verbale ou physique, et je refuse toute forme de harcèlement.

Je respecte l'interdiction formelle de consommer ou de se présenter sous l'emprise de substances psychoactives (alcool, drogues...) pendant l'exercice de mes fonctions.

Formation continue

Je m'engage à me former et à m'informer régulièrement pour améliorer mes pratiques d'animation.

Je participe aux réunions et temps de réflexion pédagogique proposés par la structure.

4/ LES ACTIVITES

Bien entendu les jeux, activités, travaux manuels, activités physiques et sportives, la culture, etc. seront abordés et mis en place en respectant les caractéristiques de développement physique et intellectuel de chaque tranche d'âge.

Jeux et les activités : Dans un premier temps, les enfants et les animateurs vont explorer sous forme de découvertes et de sensibilisation de nouveaux jeux et de nouvelles activités. Viendra ensuite le temps de l'initiation et des apprentissages techniques nécessaires. Enfin, jeux et mises en situation feront de l'activité une opération concrète et pratique.

Les travaux manuels permettront de fabriquer divers objets qui seront ensuite exploités, à des jeux collectifs organisés par exemple, sous forme d'exposition à thème, etc. Le plaisir d'utiliser ce que l'on a réalisé facilite la réflexion et sa propre compréhension, et ainsi du monde qui nous entoure. La multiplication de ces expériences augmente la capacité de création et d'invention.

Les activités physiques jouent un rôle central. Jeux de plein-air, d'expression, jeux d'adresse, activités plus sportives constitue une source inépuisable d'activité. Les animateurs canaliseront la volonté compétitive lors de jeux collectifs avec des objectifs éducatifs autour de l'effort, du respect de son corps, des règles, de l'autre joueur.

La culture est aussi le point de départ d'activités innombrables : cinéma, théâtre, jeux d'expression, chant, musique, écriture, peinture et tradition culinaire, tout est matière à exploration, invention et projets.

PROJET : Projet d'activité, projet d'enfants, le maître mot de notre démarche éducative, car c'est de toutes les connaissances et compétences acquises au fur et à mesure des tranches d'âge que les enfants, puis jeunes vont peu à peu apprendre à être autonomes, dynamiques, prendre confiance en eux, se responsabiliser et enfin se projeter sur de nouvelles conquêtes.

C'est ainsi que par une recherche continue de rendre les enfants et les jeunes acteurs de leurs loisirs. Nous avons comme objectif d'aider les jeunes à se construire ainsi une citoyenneté active, à être responsables de leurs choix, dans leurs activités, leurs loisirs. Nous pensons également que l'éducation à la citoyenneté passe par le faire ensemble, la possibilité de coopérer autour d'un projet où chacun peut trouver sa place.

Permettre aux enfants et aux jeunes d'approfondir leurs connaissances de leur environnement afin de se l'approprier. L'ACM, espace éducatif à part entière, doit prendre place dans son environnement. Devenir acteur dans sa commune, son village, c'est se l'approprier et participer ainsi à sa transformation, c'est devenir citoyen.

Permettre aux enfants et aux jeunes de découvrir de pratiquer des activités répondant à leurs besoins. Nous favorisons une démarche de projet, où les enfants et les jeunes sont parties prenantes. Nous diversifions au maximum le choix des activités pour répondre le mieux possible aux besoins et aux attentes de chacun.

5/ L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE

Contexte d'évolution

En 2026, l'Accueil Collectif de Mineurs investira un nouveau bâtiment, “Le Pôle enfance”. Cette nouvelle implantation marque une étape importante dans la vie de la structure et dans l'évolution de son projet pédagogique. Plus spacieux, fonctionnel, et pensé pour répondre aux besoins des enfants, ce bâtiment permet de renforcer notre démarche éducative, en offrant des espaces favorisant l'autonomie, la créativité, la sécurité et l'inclusion.

Ce déménagement est aussi l'occasion de revisiter nos pratiques, de renouveler nos projets d'activités et de repenser l'organisation de nos temps d'accueil en lien avec les nouvelles possibilités matérielles et humaines offertes.

L'ACM se déroule dans quatres espaces distincts :

Pôle enfance/ Restaurant scolaire/ Ecole/ Foyer des jeunes

Pour la petite enfance et l'enfance :

Les locaux du Pôle enfance.

La sieste est assurée dans la salle de repos de l'école maternelle. Les repas sont assurés dans le restaurant scolaire. Le transfert, périscolaire, accueil de loisirs, restaurant scolaire et écoles maternelle ne pose aucune difficulté de sécurité routière (aucune route à traverser).

Pour la jeunesse :

Le foyer des jeunes sera utilisé pour accueillir les préados et les jeunes, organiser les activités au sein même du foyer. Il est également le point de départ et de retour des activités extérieures. Le fonctionnement du foyer (horaires, règles de vie, ouverture pour des tranches d'âges spécifiques) sera élaboré avec les jeunes. Il ne sera pas immuable et sera évolutif en fonction des expériences menées en son sein.

L'aménagement de l'espace pour permettre l'autonomie :

L'ACM accueillant les 3-11 ans se déroule dans les locaux municipaux.

L'aménagement des salles est commun aux différents accueils et réfléchi ensemble par le biais d'un comité de pilotage.

Le pôle enfance dispose de 5 salles d'activités ; une salle « Bulle » espace ressource, bibliothèque et aide aux devoirs, une salle “Eveil” petite enfance, une salle “Atelier” activités manuelles, une salle cuisine et une grande salle polyvalente divisible en 2 espaces distincts par une paroi amovible avec des coins motricités aménagés dans la 1ère partie et la salle jeux des primaires dans la 2ème partie.

Fonction des salles du Pôle enfance

Nom de la Salle	Objectif Principal	Objectif Secondaire	Spécificités / Observations	Accès Chaussures
1. L’Atelier	Bricolage, arts plastiques, motricité fine, activités manuelles	Salle de réunion	Mur ardoise + mur aimanté. Mobilier pour stockage des œuvres.	Oui
2. L’Éveil	Jeux d’imagination, société, construction	Pour 3-5 ans	Mobilier adapté à la tranche d’âge. Cabane et mondes	Non
3. La Bulle	Bibliothèque, lecture, temps calme	Bibliothèque mutualisée	Salle Snozelen	Non
5. La Cuisine	Cuisine, préparation et service petit-déjeuner	Repas des animateurs	Eviers et plan de travail adaptable en hauteur	Oui
7. La Motricité	Motricité	Jeux collectifs, mur d’escalade,	Punching-ball et structure de motricité, mur d’escalade	selon les activités
8. Jeux Libres / Salle de Fêtes	Jeux d’imagination, société, construction pour les primaires. Salle rassemblement matin et soir	Grands jeux, spectacles, boum, Vidéoprojection	Peut être réunie avec salle 5 pour grands moments	Non

Aménagement pour les 3-5 ans

1. Favoriser le développement global de l’enfant

Cognitif : exploration, manipulation, expérimentation.
Moteur : coordination, équilibre, motricité fine et globale.
Langagier : stimulation par l’interaction, les histoires, les jeux symboliques.
Social et émotionnel : coopération, gestion des émotions, autonomie.

2. Encourager l'autonomie

Espaces conçus à hauteur d'enfant : meubles bas, accès libre aux jeux.
Zones différenciées et identifiables : coin puzzles, coin cuisine, coin construction.
Rituels spatiaux pour structurer la journée : espace d’accueil, de regroupement, de repos.

3. Stimuler l’imagination et la créativité

Présence de zones de jeu symbolique : déguisement, cuisine, marionnettes.
Matériel varié pour les jeux de construction.
Espaces modulables selon les projets ou les envies des enfants.

4. Sécuriser l'espace

Aménagements ergonomiques et conformes aux normes de sécurité.
Circulations fluides et sans obstacles.
Matériaux non toxiques, coins arrondis, surveillance visuelle facile pour les adultes.

Organisation salle “EVEIL” pour les 3-5 ans

Zones dans la salle “Eveil”	Fonction	Aménagements possibles
Accueil / Regroupement	Entrée, rituels du matin, temps collectifs	Tapis central, bancs ou coussins, tableau pour les rituels
Jeux symboliques	Imitation, imagination	Cuisine, poupées, déguisements, maison en carton
Activités créatives	Motricité fine, expression	Tables, chaises, matériel en libre accès (pâte à modeler, feutres, papier)
Motricité / Construction	Dépense physique, coordination	Tapis, blocs mousse, jeux de construction, tunnel, mur d'escalade adapté / Dans la salle de motricité

6/ LES REGLES DE VIE, POUR DONNER DES REPERES CLAIRS AUX ENFANTS

Des règles de vie pour les enfants et les jeunes

Elles ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères aux enfants et aux jeunes sur leurs droits et leurs devoirs. Elles ont été établies avec les enfants et les jeunes. Elles sont écrites dans un vocabulaire simple et affichées pour permettre à chacun de s'y référer facilement. Elles sont expliquées aux nouveaux enfants et aux jeunes. Ces règles ne sont pas immuables. Elles peuvent évoluer notamment au cours des réunions de médiation.

Des règles de vie pour l'équipe d'animation

L'animateur est un modèle pour les enfants et les jeunes. Les jeunes tout particulièrement vont s'identifier à lui. C'est pourquoi l'attitude et le comportement de chaque membre de l'équipe d'animation doivent être irréprochables. Entre autres, l'animateur ne fumera ni devant les enfants, ni devant les jeunes.

7/ UNE JOURNEE STRUCTUREE

Une journée structurée pour permettre à l'enfant tout particulièrement de se construire des repères dans l'espace et dans le temps.

Une journée type des 3-11 ans Accueil de loisirs

L'accueil, un moment clé :

L'accueil a lieu le matin entre 7h15 et 8h45. Cet accueil échelonné permet à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver les copains et les animateurs. Il peut choisir entre diverses activités (lire, jouer, dessiner, discuter, ne rien faire). Un temps petit déjeuner est proposé jusqu'à 8h30.

L'animateur est disponible et à l'écoute de chaque enfant afin de permettre un accueil individualisé. Son rôle est de permettre à chacun de se retrouver dans le lieu autour d'un climat affectif et chaleureux. Cela peut passer par la discussion avec un enfant, jouer avec un autre, lire une histoire, faciliter la rencontre autour d'un jeu de société. L'animateur est disponible auprès des parents pour toute information.

Le conseil de l'ACM :

Composé d'enfants et d'animateurs, il se réunit à 9h45. C'est un temps d'échange, de parole et d'écoute, de prise de décision sur la vie du centre. C'est aussi un moment de régulation entre enfants, entre enfants et adultes. C'est également un moment où peuvent émerger des projets, se décider des activités, où chacun peut s'exprimer ses envies. Les enfants retrouveront dans chaque groupe d'âge ce principe de conseil.

L'animation de la rencontre est assurée par un animateur, à tour de rôle. Ce moment permet aussi d'accueillir des nouvelles personnes, que ce soit des enfants ou des animateurs.

Les activités :

L’activité est un puissant facteur pour le développement de l’individu. C’est par « l’agir » que l’enfant va se construire, apprendre à maîtriser son environnement.

A l’opposé d’une conception occupationnelle ou de consommation, nous mettons en place des activités afin de répondre aux besoins des enfants.

L’activité est une interaction entre la personne et le milieu (environnement, cadre de vie, autres enfants et adultes, etc.).

Nous favorisons une démarche de projet, individuel ou collectif, au sein duquel l’activité prend tout son sens.

Le repas :

Il est obligatoire pour les enfants inscrits à la demi-journée avec repas ou à la journée et permet ainsi une continuité éducative et pédagogique tout au long de la journée. Les animateurs participent obligatoirement également au repas. Nous voulons faire du repas, un moment convivial, de calme et de détente. Les repas sont équilibrés et préparés par notre prestataire de service de restauration scolaire.

Le repas est suivi d’un temps calme pour permettre la digestion. L’enfant peut choisir entre diverses activités (lire, jouer, dessiner, discuter, ne rien faire).

Puis un nouveau temps fort avec des activités à la carte ou un grand jeu collectif :

- Favorable à une prise en compte globale des besoins de chaque enfant, nous proposons des activités dans différents domaines, alternant les activités individuelles et les activités collectives.
- Le jeu sous ses différentes formes (jeux sportifs, jeux d’équipe, jeu de société, jeux de fiction, de construction, grands jeux)
 - Les activités d’expression (manuelles, cuisine, artistiques, plastiques, dramatiques)
 - Les activités de découverte (sortie, visite, cinéma, nature)
 - Les activités physiques et sportives
 - La lecture, le conte

Le goûter :

Lieu : espace dédié, propre et adapté (salle restaurant scolaire, coin calme, extérieur si possible).

Encadrement : présence des animateurs pour accompagner, réguler et valoriser les comportements positifs.

Installation : les enfants participent à la mise en place (tables, vaisselle, distribution).

Prise du goûter : chacun est invité à goûter, à respecter les autres et à échanger.

Temps d’échange : discussions libres, jeux calmes ou comptines possibles pour prolonger la convivialité.

Rangement : les enfants sont impliqués dans le nettoyage et le rangement du matériel.

Une journée pour l’ACM des 11-17 ans :

Les jours et horaires d’ouverture du foyer des jeunes seront déterminés avec les jeunes.

Les activités proposées ou mises en place par les jeunes durant les vacances sont « à la carte » et se déroulent selon la nature de l’activité sur une matinée, un après-midi, une soirée ou sur une journée. Une attention particulière sera portée sur l’accueil des préados et ados. La qualité de cet accueil et son organisation peut assurer une ambiance conviviale et chaleureuse pendant l’activité.

8/ LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES D’UNE SORTIE

Un travail d’analyse et de réflexion avec l’équipe d’animateurs permanents et saisonniers en 2012, retravaillé en 2024 a permis de poser les critères, les limites et les objectifs pédagogiques des sorties organisées dans le cadre de l’accueil collectif de mineurs par tranche d’âge.

NB : Afin d’assurer au mieux la sécurité et le bien-être de chaque participant, une feuille intitulée « pour mon bien-être lors des sorties », éditée à chaque vacances scolaires, reprendra toutes les sorties prévues et précisera le matériel, la tenue vestimentaire spécifique à chaque sortie. Ce document sera disponible sur les différents espaces d’accueil, à la mairie et sur le site internet de la mairie.

3-5 ans :

- Trajet environ 1 heure maximum
- Lieu adapté pour se reposer et sanitaires
- Favoriser les sorties avec retour possible pour la sieste
- Découverte en groupe
- Moment convivial qui sort du quotidien du centre, mais où les moments de la vie quotidienne doivent être respectés (temps calme, repas...)

- Attente des parents : Permettre à chaque enfant d’accéder à une sortie peu importe les origines sociales
- Attente des enfants : Sortie ludique (cadre vacances), mais aussi apports de connaissance. Souhaits des enfants d’être avec leurs copains, copines

6-11 ans :

- Pourquoi une sortie ?
- Pour voir autre chose que le centre
- S’amuser en dehors de la structure
- Découverte

- Attentes des parents :
Enfant heureux donc moins de culpabilisation de les laisser au centre
Être rassuré car l’enfant va profiter et voir quelque chose de nouveau
- Attentes des enfants : Faire quelque chose d’inhabituel, être avec ses amis. Apprendre d’autres règles et sortir du centre.
S’épanouir, découvrir et aussi agrémenter son savoir
S’amuser, se dépenser entre amis
Changer de lieu
- Attentes de l’Accueil de Loisirs : Intéresser et attirer l’enfant pour la sortie
Que les enfants passent un bon moment
Se faire connaître

10-17 ans :

- Pourquoi une sortie ?
- Explorer d’autres univers
- Vivre une expérience commune
- Apprentissage de pratiques nouvelles
- Se découvrir dans un cadre différent
- Se responsabiliser, et apprentissage de l’autonomie
- Plaisir

- Attentes des parents :
- Evolution et enrichissement de leurs enfants
 - Ouverture d’esprit
 - Grandir
 - Pouvoir échanger et dialoguer sur la sortie

- Attentes des jeunes :
- Le plaisir
 - Changer de cadre (changer d’air)
 - Rencontrer d’autres personnes

- Attentes des animateurs :
- Avoir de nouvelles relations avec les jeunes

Aspects sanitaires et PAI

- Respect des protocoles d’hygiène et de santé en vigueur.
- Mise en place et suivi des Projets d’Accueil Individualisés (PAI) pour les enfants présentant des besoins médicaux particuliers (allergies, maladies chroniques, traitements spécifiques).
- Formation régulière de l’équipe aux gestes de premiers secours et à la gestion des urgences (PSC et SST)
- Sécurité incendie et plan Vigipirate
- Application stricte des consignes de sécurité incendie : exercices d’évacuation réguliers, vérification du matériel et sensibilisation des enfants.
- Respect des mesures liées au plan Vigipirate : vigilance accrue aux entrées et sorties, contrôle des accès, sensibilisation de l’équipe aux procédures d’urgence.

Accueil des enfants à besoins spécifiques

- Handicap : adaptation des activités et des espaces, accompagnement individualisé, coopération avec les partenaires spécialisés (médecins, éducateurs, associations).
- Vulnérabilité sociale : attention particulière portée à l’inclusion, à la valorisation des réussites et au soutien dans la vie quotidienne.
- Mise en avant des valeurs de solidarité, d’égalité et de respect, afin que chaque enfant trouve sa place dans le collectif.

Les séjours restent des temps forts pour le développement des enfants, préados et jeunes. En complément à ce projet pédagogique, il sera demandé à chaque responsable de mini camp de poser sur papier avec son équipe d’animation trois objectifs pédagogiques spécifiques à son séjour. Par ailleurs, trois phases nous semblent indispensables pour intégrer les enfants, préados, jeunes et parents à la mise en œuvre des séjours.

91. Phase 1 REUNION DE PREPARATION

911. Avec les enfants, préados, jeunes :

Objectif principal : Associer les enfants, préados et jeunes à l’organisation du mini-camp, leur permettre d’être acteur de ses propres vacances en participant à certaines décisions.

Les thèmes obligatoires :

- Présentation des activités, si possible dans un planning jour après jour, matin, après-midi, soirée
- Proposition des enfants sur le contenu des soirées
- Proposition des enfants sur les activités ou jeux souhaités sur les ½ journées sans activités extérieures
- Organisation de la vie quotidienne (cuisine, vaisselle, linge, douche, lever et coucher)
- Les règles de vie : ce que les enfants ont droit de faire, et ce que les enfants n’ont pas droit de faire
- Les menus : ce que les enfants souhaitent manger, ce qu’ils ne souhaitent pas manger
- Les horaires de lever et de coucher
- La composition des chambres, en rappelant le principe suivant : Absence d’animateur ou d’animatrice dans les chambres avec les enfants, obligation de présence d’au moins un animateur dans une chambre sous chaque toile de tente. (Une chambre sous chaque toile de tente est réservée à un ou plusieurs animateurs)
- Les jeux divers souhaités durant le temps libre (diabolo, corde à sauter, ballons, jeux de carte, etc.
- Fonctionnement du blog ou Intramuros ou réseaux sociaux

912. Avec les parents :

Objectif principal : Rassurer les parents en présentant un mini-camp organisé, au sein duquel tout est prévu, planifié, anticipé.

Les thèmes obligatoires :

- Présentation du site (avec photos si possible, ou description à partir d’éléments pris sur internet), distance avec le médecin et la pharmacie au plus proche, préciser que tu as une voiture sur place durant tout le séjour.
- Présentation de l’équipe d’animation.
- Présentation des activités, si possible dans un planning jour après jour, matin, après-midi, soirée incluant et différenciant les activités animées par des prestataires extérieurs, et celles animées par les animateurs du mini-camp.
- Organisation de la vie quotidienne (cuisine, vaisselle, linge, douche, lever, coucher)
- Les règles de vie : Ce que les enfants ont droit de faire, ce que les enfants n’ont pas droit de faire
- Les menus : Ce que les enfants souhaitent manger, ce que les enfants ne souhaitent pas manger
- Les horaires de lever et de coucher
- Organisation pour le départ et le retour
- Organisation des toiles de tente avec le principe suivant : Absence d’animateur ou d’animatrice dans les chambres avec les enfants, obligation de présence d’au moins un animateur dans une chambre sous chaque toile de tente
- Fonctionnement du dispositif de communication envers les familles (intramuros, blog...)
- Soirée spécifique « retour sur expérience » des mini-camps en mars, au cours de laquelle nous diffuserons les photos des séjours.

92. Phase 2 : TEMPS BILAN (seulement pour la jeunesse)

Une demi-journée à une journée entière sera consacrée avec les jeunes à ce bilan avec 5 temps

- o Visionnage des photos sur grand écran à partir d’un vidéo projecteur pour se rappeler des bons moments
- o Réalisation d’un diaporama
- o Réalisation d’un album photo sur internet à partir d’un site référencé
- o Réalisation d’un panneau d’exposition à partir de photos choisies et imprimées
- o Bilan pédagogique à partir des trois objectifs pédagogiques spécifiques

93. Phase 3 : RETOUR SUR EXPERIENCE AVEC LES ENFANTS ET PARENTS

En février ou mars, une grande soirée réunissant tous les animateurs, parents, enfants de tous les camps de l’été passé, permet un retour sur expériences à partir des panneaux d’exposition, des diaporamas et des échanges entre équipe d’animation, enfants et parents. C’est aussi au cours de cette soirée que sont présentés les séjours de l’été suivant.

Les documents à donner ou à récupérer :

- Trousseau
- Fiche sanitaire
- Attestation natation (si nécessaire)
- Intramuros ou réseaux sociaux/blogs

10/ LE TRAVAIL D'EQUIPE

101/ Fonction du poste de responsable service enfance jeunesse et éducation :

Relation avec le personnel :

- Gestion du planning du personnel
- Propose les jours de récupération
- Etablit avec la directrice adjointe la grille horaire des agents
- Formation et évaluation des animateurs
- Accompagne les animateurs stagiaires au service jeunesse
- Participe avec l’animatrice adjointe à l’évaluation des animateurs
- Coordination des trois groupes
- Assure la liaison entre les différentes équipes d’animation, enfance et jeunesse
- Assure l’organisation générale des sorties communes aux trois groupes
- Assure le suivi du planning des transports (car et mini-bus)
- Assure le suivi du planning de réservation des salles communales

Coordination des trois groupes :

- Assure la liaison entre les différentes équipes d’animation du centre de loisirs
- Organise le départ et le retour des sorties et des mini-camps

Relation avec les familles :

- En cas de difficulté, contacte les familles
- Répond aux questions nécessitant une décision
- Accueille les familles à la mairie
- Enregistre les inscriptions, réservations via le logiciel familles INOE
- Est présent lors des départs et retours de mini-camps
- Est présent lors des départs et retours de sorties

Gestion du matériel :

- Commande le matériel du service jeunesse
- Organise les réparations et achats d’urgence durant les vacances (Toiles de tente par exemple)

Comptabilité – Facturation :

- Enregistre les présences des 11-13 ans et des 13-18 ans adjoint et directeur
- Gestion suppléante de la régie d’avance
- Attribue les montants des régies pour chaque directeur des mini-camps avec le Régisseur principal
- Récupère les factures, enregistre les factures
- Communique les factures au service comptabilité pour édition des mandats

Administratif et Animation :

- Supplée au manque de personnel
- DUE en juin pour les contrats de juillet et d’août
- Déclaration à la DRAJES des modifications dans le tableau du personnel
- Edite les arrêtés en fonction des modifications dans le tableau du personnel
- Edite les bons de commande pour les sorties des trois services
- Réservation, confirmation, ajustement en fonction des inscriptions auprès des prestataires
- Communique au service RH début chaque début de mois : Les infos paies

102/ Fonction du poste de directeur adjoint :

Relation avec le personnel :

Gestion des horaires du personnel : Qui ouvre, qui ferme ?
En fonction du nombre d'enfants prévus en péri accueil, horaires des arrivées et de départ des autres animateurs
Bilan de la semaine précédente

Formation et évaluation des animateurs :

Accompagne les animateurs stagiaires au centre de loisirs à partir d'une grille d'évaluation
Participe avec le directeur à l'évaluation des animateurs
Formation des animateurs à l'hygiène et à la sécurité des locaux
Formation des animateurs à la gestion des pointages et de l'ouverture/fermeture du centre

Programme les activités :

Bilan de la semaine précédente
Organisation de la semaine, en particulier de la sortie et des soirées

Les sorties :

Attribue les fonctions logistiques des sorties

Relation avec les familles :

En cas de difficultés, c'est la directrice adjointe, en l'absence du directeur, qui gère les relations avec les familles, et qui répond aux questions qui nécessitent une prise de décision

Gestion du matériel et du goûter :

Veille à ce que le matériel nécessaire aux activités soit disponible
Commande le matériel pour le centre de loisirs après accord du directeur
Commande les goûters pour l'accueil de loisirs et l'animation préados 11-13 ans

Facturation – Administratif :

Veille à ce que les horaires d'arrivée et de départ soient bien enregistrés
Enregistre les horaires de présence des enfants sur ordinateur avec directeur
Enregistre les mises à jour suite aux inscriptions supplémentaires ou annulations avec directeur

Restauration :

Veille à ce que des enfants participent à la mise en place du couvert
Coordonne les prévisions des trois services
Passe les commandes (avant 10 heures pour le jour suivant) du nombre de repas auprès de la société de restauration pendant les vacances scolaires
Assure la liaison avec le restaurant scolaire
Gère le tableau « état des commandes effectuées auprès de la restauration »

103/ Les animateurs et animatrices diplômés ou en formation, ont pour fonction :

- L'animation des différents temps de la journée
- L'accueil des enfants
- La préparation des activités, leur mise en place, le rangement

Ils sont garants de la sécurité physique et affective de chaque enfant et sont garants du respect des lieux et du matériel. Ils sont également garants de l'application des règles de vie.

Ils s'engagent à mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'activités en équipe.

Ils participent aux réunions de préparation, d'évaluation et de bilan.

Les animateurs permanents soutiennent l'intégration des animateurs saisonniers

Organisation du travail de l'équipe :

L'équipe se réunit au moins une fois par semaine, en temps scolaire, et une fois par semaine durant les vacances scolaires.

Cette réunion a pour but de permettre à l'équipe d'analyser son travail en référence au projet pédagogique.

Elle peut ainsi aboutir à des changements dans le fonctionnement afin de mieux répondre aux objectifs

- De préparer les activités
- De mettre en place des projets
- D'échanger des points de vue sur le comportement et l'intégration des enfants afin de mieux répondre à leurs besoins

Le directeur et l'ensemble des animateurs, toutes tranches d'âges confondues, participent à cette réunion animée par le directeur ou un membre de l'équipe.

L'équipe dispose d'une documentation (fichiers d'activités, revues pédagogiques, réglementation, possibilités d'activités dans les environs, textes et documents pédagogiques). Chaque membre de l'équipe d'animation est garant de la mise à jour et du respect de ces outils de travail. Une mise en commun du matériel pédagogique et de la documentation avec l'association « Les p'tits mousses » est mise en place.

La formation des animateurs :

Le directeur est garant de la formation des animateurs. Il suit plus particulièrement les animateurs en formation (BAFA, ou formation professionnelle) et assure leur validation. Un protocole de suivi est mis en place avec chacun. Les critères de validation sont précisés au début de stage.

11/ LES INTERVENANTS EXTERIEURS

Pour la mise en place des activités spécifiques nécessitant des compétences particulières, l'accueil de loisirs peut être amené à faire appel à des intervenants extérieurs. Dans ce cas, l'équipe d'animation est garante de la sécurité affective et physique des enfants, ainsi que des orientations définies par le projet pédagogique.

Dans la limite du possible, un travail de préparation est assuré avec les intervenants afin de travailler sur des bases pédagogiques identiques.

Nous sommes partie prenante des recherches-actions qui peuvent être menée par le service enfance-jeunesse-éducation ou d'autres organismes. Et même si l'action au quotidien et le temps des projets demandent un investissement important, il est nécessaire de pouvoir prendre du recul par rapport à son travail et approfondir ainsi sa réflexion pédagogique.

12/ LES FAMILLES

Associer les parents, renforce les liens avec les familles. Nous considérons en effet que les parents sont nos partenaires, que notre travail ne peut s'effectuer qu'avec leur participation active, qu'en reconnaissant le rôle des parents dans l'éducation de leur enfant, nous renforçons le lien social. Nous rencontrons les parents au moment de l'inscription afin de leur présenter notre projet, et de répondre à leurs questions et inquiétudes éventuelles. Nous développons également des rencontres régulières avec les familles sous différentes formes :

- Goûter des parents
- L'organisation de moments festifs auxquels sont conviées les familles (ex : fêtes des APE, Fête de l'été, journée parents-enfants...)
- Nous diffusons également le programme des activités et nos projets sur le site internet de la Mairie et lors des portes ouvertes communes avec les écoles et le restaurant scolaires.

Notre logiciel familles INOE.

Nous participons activement aux différentes actions intercommunales du réseau de parentalité de la communauté de communes (ex : Festifamilles, groupes ressources...)

1. Reconnaissance du rôle des parents : un principe fondateur

La reconnaissance des parents comme partenaires éducatifs est une posture essentielle qui s'inscrit dans une logique de coéducation.

Cette collaboration :

Valorise les compétences parentales,
Renforce la confiance mutuelle,
Favorise un climat serein pour l'enfant.

2. Des temps de rencontre conviviaux : vers une communauté éducative

Les événements comme les goûters, fêtes ou portes ouvertes sont essentiels :

Ils créent du lien informel entre parents, professionnels et enfants,

Ils permettent de désacraliser la structure, de la rendre plus accessible.

3. Communication et transparence : un gage de confiance

Diffuser les programmes et projets permet aux familles de suivre le fil de l'action éducative. Cela répond à un besoin de lisibilité, de transparence, et renforce l'adhésion des familles.

4. Inscription dans un réseau de parentalité : une démarche partenariale

La participation aux actions intercommunales montre une volonté de :

Travailler en réseau,
Partager les expériences,
S'enrichir mutuellement.

13/ L'EVALUATION

L'évaluation est réalisée en trois étapes :

- Une auto-évaluation individuelle durant le séjour à partir d'une grille (ci-jointe)
- Une évaluation collective durant le séjour à partir d'une grille (ci-jointe) et de réunions bilan intermédiaire tous les lundis soir
- Une réunion bilan générale après « décantation des événements » en septembre

Grilles d'évaluation collectives :

- Formation des saisonniers

Visite des locaux :

Temps : moment opportun ? oui / non

Durée suffisante ? oui / non

Méthode employée : adaptée ? oui / non

- Les activités

1/ Ont-elles été respectées ? oui / non

Si non, lesquelles ? Pourquoi ?

2/ Etaient-elles adaptées à l'âge ? oui / non

3/ Les enfants ont-ils participé ? oui / non

4/ A renouveler ? oui / non

5/ Si non, pourquoi ?

- La sortie

1/ A-t-elle été respectée ? oui / non

2/ Si non, pourquoi ?

3/ A-t-elle été adaptée à l'âge ? oui / non

4/ Les enfants ont-ils participé ? oui / non

5/ A renouveler ? oui / non

6/ Si non, pourquoi ?

- L'organisation administrative

- Les réservations des enfants
- Les arrêtés de nomination
- Les indemnités kilométriques
- Les ordres de mission
- La fiche du suivi de ménage
- Le cahier suivi alimentaire / suivi sanitaire
- Le classeur fiches ressources de l'animateur

1/ Êtes-vous informé (e) ?

2/ Avez-vous pris connaissance ?

3/ Utilisez-vous ces documents ?

Grille d'évaluation indivuduelle :

• Communication

1/ As-tu rencontré des problèmes, difficultés cette semaine ?

Si oui, de quel ordre ?

As-tu réussi à le régler ?

Auprès de qui ?

2/ Auprès de combien de parents as-tu dialogué dans la semaine ?

0 à 5 5 à 10 + de 10

En es-tu satisfait ? Pourquoi ?

3/ As-tu rencontré des difficultés cette semaine auprès des enfants, préados, ados ?

Si oui, de quel ordre ?

As-tu réussi à le régler ?

• Organisation, déroulement d'une journée

1/ As-tu rencontré des difficultés cette semaine par rapport à :

Petit déjeuner :

Déjeuner :

Sieste :

Goûter :

Si oui, de quel ordre ?

As-tu réussi à le régler ? Auprès de qui ?

2/ Est-ce que le rythme de la journée a été respecté ?

• Initiatives

1/ As-tu réussi à participer au respect du rythme de la journée ?

2/ As-tu réussi à proposer un temps, une activité supplémentaire ?

3/ As-tu réussi à te positionner par rapport à l'animateur référent ?

• Sortie

Organisation :

- Pique-nique

- Groupes et l'affichage

- Goûter

- Jeux

- Transport

- Rangement, matériel, retour

3 points positifs :3 points négatifs :